

DÉCLARATION DES PERFORMANCES
N° 0333 – CPR – 4016

Code d'identification unique du produit type :

Ciment composé EN 197-1 – CEM V/A (S-V) 42,5 N (1)

Usages prévus : **Préparation de béton, mortier, coulis, etc.**

Fabricant :

Lafarge Ciments – Usine de LA MALLE
2, avenue du Général de Gaulle - 92140 Clamart, France

Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances : **System 1+**

Norme harmonisée :

L'organisme notifié de certification du produit 'Afnor Certification' N° 0333 a réalisé, selon le système 1+, la détermination du produit type sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), l'inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanentes du contrôle de la production en usine et les essais par sondage sur des échantillons prélevés avant de mettre le produit sur le marché, et a délivré le certificat de constance des performances.

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécifications techniques harmonisées
Ciments courants (sous-familles) constituants et composition	CEM V/A(S-V)	EN 197-1:2011
Résistance à la compression (à court terme et courante)	42,5 N	
Temps de prise	Satisfait à l'exigence	
Stabilité		
- expansion	Satisfait à l'exigence	
- teneur en SO ₃	Satisfait à l'exigence	
Teneur en chlorure	Satisfait à l'exigence	
Perte au feu des cendres volantes	≥ 2,0 % et ≤ 7,0 %	

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Benoit Kessler , directeur Qualité

A Clamart, le 25 septembre 2017

